

Conseil Municipal du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Votants : 24

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Muriel Limona Verthier - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini - Xavier Urbain - Pascal Valentin

Excusés : Marie Martinod (pouvoir à Anthony Destaing) - Marie-Pierre Rebrassé (pouvoir à Muriel Limona Verthier) - Lucien Spigarelli (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Robert Traissard (pouvoir à Jacques Duc)

Absents : Franck Chenal - Charley Mingeon - Laurent Desbrini - Marie Latapie - Amélie Viallet

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 22 mars 2024

Date de publication : 05 avril 2024

Délibération n°2024-030 - Affectation du résultat du compte administratif au budget service eau de la régie des eaux d'Aime-la-Plagne 2024

Madame le Maire rappelle l'adoption du compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

1°/ Compte administratif 2023 :

– Excédent de fonctionnement	1 088 756.46 €
– Résultats section investissement Restes à Réaliser inclus :	
➤ Déficit sur l'exercice 2023	- 459 205.50 €

Elle propose de procéder à l'affectation du résultat suivante :

2°/ Décision d'affectation au budget primitif 2024 :

– Au financement de la section d'investissement (article 1068)	459 205.50 €
– En excédent de fonctionnement reporté article 002	629 550.96 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'affectation du résultat présentée ci-dessus.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,
Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,
Anthony Destaing